



enough

The project to end genocide and crimes against humanity

Contrôle aux frontières de l'enfer

Comment le partenariat de migration de l'UE légitime l'« État milicien » du Soudan

Suliman Baldo
Avril 2017

Résumé analytique

Les migrations à grande échelle vers l'Europe ont contribué à l'évolution radicale des relations entre l'Union européenne (UE) et le gouvernement soudanais, ainsi qu'au resserrement des liens entre ces deux autorités. Ce nouveau partenariat s'est traduit par le versement de millions d'euros par l'UE au gouvernement soudanais en vue de l'achat d'équipements techniques et de l'organisation de formations, dans le but ultime de mettre fin au flux de migrants soudanais, mais aussi érythréens, éthiopiens, somaliens et d'autres pays d'Afrique subsaharienne transitant par le Soudan pour rejoindre l'Europe.

Le plan d'action de l'UE vise à renforcer les capacités des services soudanais de sécurité et de police, notamment celles d'un groupe paramilitaire connu sous le nom de Forces de soutien rapide (RSF), promu au statut de principale « garde-frontières » du Soudan. L'UE aidera ce groupe, ainsi que d'autres agences compétentes, à construire deux camps dotés de centres de détention destinés aux migrants. Elle fournira également aux garde-frontières des caméras de surveillance, des scanners et des serveurs électroniques favorisant l'enregistrement des réfugiés¹.

Ces projets soulèvent des préoccupations légitimes. La majorité des formations et des équipements financés par l'UE peuvent avoir un double usage. Les appareils d'identification et d'enregistrement des migrants viendront également renforcer les capacités de surveillance du gouvernement soudanais, qui réprime violemment ses citoyens depuis 28 ans².

La stratégie de l'État soudanais visant à mettre un terme au flux de migrants pour le compte de l'Europe consiste pour les RSF à réprimer de façon impitoyable les migrants se trouvant sur le territoire national. Aux prises avec d'incessants soulèvements armés dirigés par des opposants protestant contre les inégalités chroniques en matière de répartition des ressources nationales et du pouvoir politique dans les régions périphériques du pays, le gouvernement soudanais s'est toujours appuyé sur de nombreuses milices pour les réprimer, y compris les RSF. Ces dernières succèdent aux diverses milices janjawid chargées d'appliquer, à partir de 2003, la politique génocidaire mise en place par le régime soudanais au Darfour pour lutter contre l'insurrection. Toutefois, les RSF se distinguent largement des autres milices employées par le gouvernement, par leurs fonctions et leur évolution.

1 The Enough Project • enoughproject.org

Contrôle aux frontières de l'enfer :

Comment le partenariat de migration de l'UE légitime l'« État milicien » du Soudan

De force d'intervention déployée contre les insurgés au Darfour, elles se sont élevées au rang de force nationale de lutte contre l'insurrection placée sous le commandement opérationnel du Service national de renseignement et de sécurité soudanais (NISS), chargé notamment de la lutte contre l'Armée/le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM/A-N) dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. En septembre 2013, elles ont été déployées pour réprimer des personnes manifestant pacifiquement contre la suppression par le gouvernement des subventions publiques sur les produits de base. Plus de 170 personnes ont trouvé la mort à cette période³, lors d'incidents qui ont révélé le degré de dépendance du régime soudanais vis-à-vis des milices pour réprimer l'opposition politique, et qui ont marqué le point de départ d'une nouvelle évolution du rôle des RSF.

À partir de 2015 et 2016, convaincu de l'efficacité des RSF en tant que force anti-insurrectionnelle, le régime leur a attribué la mission de surveiller les frontières nationales pour interdire les mouvements des migrants. Cette investiture a eu lieu dans le cadre du partenariat de migration entre le gouvernement soudanais et l'UE. En leur qualité de garde-frontières, les RSF sont en position de recevoir des fonds européens visant à réduire les flux de migrants du Soudan vers l'Europe. Le gouvernement soudanais a approuvé une loi en janvier 2017 intégrant les RSF – placées sous l'autorité directe du Président Omar el-Béchir (voir ci-dessous) – dans les forces armées soudanaises, tout en leur donnant, de façon assez contradictoire, une totale autonomie.

L'UE et ses États membres les plus engagés dans le partenariat de programmation sur les flux migratoires devraient prêter une attention particulière au passé et à la conduite des RSF à mesure que le partenariat se concrétise. En « renforçant les capacités » des tout nouveaux garde-frontières du Soudan par l'apport de fonds et l'organisation de formations, l'UE consoliderait la position des RSF, mais pourrait aussi se trouver en train de souscrire au système complexe d'« État milicien »⁴ qu'est devenu le Soudan depuis l'arrivée au pouvoir du régime actuel, en 1989. En agissant ainsi, l'UE contredit et compromet les objectifs prioritaires de son traité fondateur. Ses membres ne peuvent promouvoir la paix, la sécurité et les droits de l'homme ni endiguer les migrations clandestines en provenance du Soudan et de la Corne de l'Afrique en finançant directement un gouvernement qui recourt à une milice à l'origine de conflits violents, d'atrocités et de déplacements massifs de population dans le pays.

Nous résumons dans le présent document les informations publiques relatives aux activités des RSF et faisons valoir comment le soutien apporté par l'UE à ce groupe pourrait, à terme, aggraver les migrations clandestines vers l'Europe, attiser les conflits violents au Soudan et dans la Corne de l'Afrique, et favoriser l'impunité du régime et d'une milice ainsi que l'absence de contrôle sur leurs comportements criminels. Ce document présente les récents événements au Soudan et examine l'historique des RSF, de crainte que l'un ou l'ensemble des partenaires européens du pays prétendent, à une date ultérieure, qu'ils ignoraient les incitations perverses en jeu.

¹ Jürgen Dahlkamp et Maximilian Popp, 13 mai 2016, « EU to Work with African Despot to Keep Refugees Out », *Spiegel Online*, disponible à l'adresse : <http://www.spiegel.de/international/world/eu-to-work-with-despot-in-sudan-to-keep-refugees-out-a-1092328.html>

² Pour accéder à des critiques de ce type, voir p. ex. Nikolaj Nielsen, 5 juillet 2016, « EU development aid to finance armies in Africa », *EU Observer*, disponible à l'adresse : <https://euobserver.com/migration/134215> ; Martin Plaut, 19 mai 2016, « Europe's secret deal with Africa's dictators », *New Statesman*, disponible à l'adresse : <http://www.newstatesman.com/world/europe/2016/05/europe-s-secret-deal-africa-s-dictators>

³ Human Rights Watch, avril 2014, *'We Stood, They Opened Fire': Killings and Arrests by Sudan's Security Forces During the September Protests*, New York, p. 11, disponible à l'adresse :

https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/sudan0414_ForUpload.pdf ; Amnesty International, 2 octobre 2013, « Sudan Escalates Mass Arrests of Activists Amid Protest Crackdown », communiqué de presse, disponible à l'adresse : <https://www.amnesty.org/en/press-releases/2013/10/sudan-escalates-mass-arrests-activists-amid-protest-crackdown/>

⁴ Roland Marchal, avril 2007, « Chad: Towards a Militia State? », rapport non publié pour la Banque mondiale, mentionné dans Marielle Debos, 2013, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, éditions Karthala, Paris, p. 172, extrait disponible à l'adresse :

<https://books.google.com/books?id=ZsAmWENOh5YC&pg=PA173&lpg=PA173&dq=Roland+marchal+AND+%22Militia+State%22&source=bl&ots=GVCSSOnJh0&sig=wJlgAXty7Ve4ytX5UwsysbFONorc&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwim947d94zQAhWmrFQKHbNqCyoQ6AEILTAC#v=onepage&q=Roland%20marchal%20AND%20%22Militia%20State%22&f=false>

3 The Enough Project • enoughproject.org

Contrôle aux frontières de l'enfer :

Comment le partenariat de migration de l'UE légitime l'« État milicien » du Soudan